**Réponse aux allégations publiées dans le rapport intitulé**

***"Études économiques de l’OCDE : Maroc 2024"***

**Concernant les activités statistiques du HCP**

Suite à la publication du rapport réalisé par l’Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), intitulé *"Études économiques de l’OCDE : Maroc 2024"*, le Haut-Commissariat au Plan rejette les conclusions sans fondement sur les travaux du HCP qui y sont présentées et tient à apporter des clarifications concernant certaines informations inexactes qui y sont contenues.

Contrairement aux affirmations du rapport, le Haut-Commissariat au Plan mène régulièrement des enquêtes de grande envergure couvrant divers aspects de la vie économique et sociale de notre pays et dont la publication se fait tout au cours de l’année, notamment :

* L'enquête nationale sur l'emploi (fréquence trimestrielle)
* L'enquête des prix à la consommation (fréquence mensuelle)
* L'enquête des prix à la production (fréquence mensuelle)
* L'enquête de conjoncture auprès des entreprises (fréquence trimestrielle)
* L'enquête de conjoncture auprès des ménages (fréquence trimestrielle), pour ne citer que ces quelques exemples.

De plus, le Haut-Commissariat au Plan réalise également des études spécifiques en réponse à des problématiques d’actualité, telles que celles réalisées sur les Objectifs de Développement Durable en 2016, l’enquête sur les revenus en 2019, l’enquête sur les entreprises et le climat des affaires en 2019, l’enquête sur la violence à l’égard des femmes et des hommes en 2019, ainsi que les enquêtes sur la situation des ménages, des réfugiés et des entreprises durant la période de la Covid-19.

En outre, le HCP mène également des enquêtes de structures de grande envergure telles que l’Enquête Nationale sur le Niveau de Vie des Ménages, l’Enquête Nationale sur les Structures Economiques, l’Enquête Nationale sur le Secteur Informel ainsi que le Recensement économique, mené en 2023 en parallèle des travaux de cartographie du Recensement Général de la Population et de l’Habitat (RGPH), actuellement en cours. Ces enquêtes sont réalisées à l’occasion de l'actualisation de l’année de base de la comptabilité nationale, conformément aux recommandations du Système de Comptabilité Nationale des Nations Unies, tous les 5 à 7 ans. Pour l’année de base 2022, la majorité de ces enquêtes sont achevées et en cours d’exploitation. Les statistiques relatives à ces enquêtes sont publiées dès leur finalisation.

En ce qui concerne la comptabilité nationale, nous sommes surpris par la critique formulée à l’égard des données publiées. Le Maroc, qui souscrit à la Norme Spéciale de Diffusion des Données (NSDD) depuis 2005, respecte ces normes en publiant les métadonnées et le calendrier de diffusion sur le site du FMI. Toutes les séquences des comptes nationaux, ainsi que les tableaux de synthèse, les rapports annuels, les nomenclatures des produits et des activités économiques, et les comptes des 12 régions du Maroc sont publiés régulièrement sur notre site en formats PDF et Excel, avec des séries longues d’agrégats disponibles depuis 1980.

Les normes du Système de Comptabilité Nationale des Nations Unies, strictement respectées par le HCP, constituent la seule référence pour valider la crédibilité des comptes nationaux lors de leur évaluation par des organismes régionaux et internationaux spécialisés. Ce domaine bénéficie d'une attention particulière de la part d'organisations telles que le FMI, qui envoie chaque année des équipes d'experts au Maroc pour suivre les travaux de la comptabilité nationale menés par le HCP et recueillir les données pour ses analyses et prévisions de l’économie nationale.

Ces travaux, ainsi que leur avancement, ont été largement communiqués et discutés avec les partenaires nationaux et internationaux, y compris l’équipe de l’OCDE lors de leur visite au Haut-Commissariat au Plan dans le cadre de la préparation du rapport en question.

Toutes les statistiques produites par le Haut-Commissariat au Plan sont accessibles via ses plateformes en ligne, tout en respectant les lois et législations en vigueur sur le secret statistique et la garantie de l'anonymat des personnes physiques et morales. Elles sont également partagées suivant les protocoles d'échange et les normes spéciales de diffusion des données, avec l'ensemble des utilisateurs et organismes nationaux et internationaux tels que Bank Al-Maghrib, la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International, pour qui l'intégrité et la transparence des données statistiques représentent un critère d’admissibilité à la ligne de crédit modulable que le FMI accorde à notre pays.

Il est regrettable que certaines des informations présentées dans le rapport ne reflètent pas ces éléments et que le Haut-Commissariat au Plan n’ait pas été pleinement consulté sur les aspects spécifiques relatifs à ses contributions. Ces inexactitudes peuvent induire en erreur sur la nature des travaux et de l'engagement du Haut-Commissariat au Plan en matière de collecte et de diffusion de données.

Force est de noter que le Haut-Commissariat au Plan et l'OCDE entretiennent une longue histoire de coopération à plusieurs niveaux, à travers des conventions, des échanges de données, l'organisation de conférences et le travail collégial au sein des groupes de travail de l’OCDE.

Nous invitons l’équipe de l’OCDE responsable du rapport *"Études économiques de l’OCDE : Maroc 2024"* à revoir ses propos et à les corriger sur une base factuelle afin de garantir que le rapport reflète fidèlement les efforts consentis par le HCP dans le renforcement de l’appareil statistique nationale.

Le Haut-Commissariat au Plan réitère son engagement à poursuivre ses missions avec rigueur et transparence, tout en renforçant sa collaboration avec l’ensemble des parties prenantes nationales et internationales.